



VARENNES

AVIS PUBLIC

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
RÈGLEMENT D'URBANISME**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le conseil municipal de la Ville de Varennes statuera sur une demande de dérogation mineure au règlement d'urbanisme, telle que déposée par le propriétaire ci-après mentionné, lors d'une séance générale qui se tiendra le **2 octobre 2023 à compter de 20 h** à la salle du conseil de la Maison Saint-Louis située au 35, rue de la Fabrique.

Demande numéro 2023-097 – 395, rue du Parcours

La demande vise à permettre la réduction de la marge avant du bâtiment principal à 5,78 mètres alors que la grille des usages et normes de la zone H-649 prévoit une marge avant minimale de 6 mètres.

La demande vise les lots 6 002 927 et 6 002 928 au cadastre du Québec, dans la zone H-649.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande ou transmettre par écrit ses commentaires à la greffière adjointe des Services juridiques et greffe d'ici cette date, aux coordonnées suivantes :

Services juridiques et greffe
VILLE DE VARENNES
175 rue Sainte-Anne
Varennes (Québec) J3X 1T5
greffe@ville.varennes.qc.ca

Le présent avis est donné en conformité avec l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Donné à Varennes ce 14 septembre 2023.

La greffière adjointe des Services juridiques et greffe,

M^{me} Mylène Rioux, OMA



Hôtel de ville
Services administratifs
175, rue Sainte-Anne, case postale 5000
Varennes (Québec) J3X 1T5
Téléphone 450 652-9888
Télécopieur 450 652-2655



Bibliothèque de Varennes
Service arts, culture et bibliothèque
2221, boul. René-Gaultier
Varennes (Québec) J3X 1E3
Téléphone 450 652-3949



Garage municipal
Service des travaux publics
2650, rue Sainte-Anne
Varennes (Québec) J3X 0B6
Téléphone 450 652-9888
Télécopieur 450 929-1636